

<https://www.pole-sophrologie-acouphenes.fr/traumatisme-sonore.html>

Traumatisme sonore

- Utile - Glossaire - T -

Date de mise en ligne : jeudi 30 janvier 2014

Copyright © Le Pôle Sophrologie et Acouphènes - Tous droits réservés

C'est la conséquence d'un bruit trop puissant pour l'appareil auditif. Il peut être soudain et lié à un son très fort (explosions, sirène...) ou progressif, voire répétitif (professions exposées : chantiers, usines mais aussi l'écoute de musique trop forte en boîtes de nuits, lecteurs MP3, sono dans les voitures...) Ce sont des vibrations qui vont se transmettre dans le conduit auditif jusqu'à l'oreille interne et le risque est la destruction des cellules sensorielles. Les conséquences peuvent être une baisse progressive ou brutale de l'audition et également l'installation ponctuelle ou dans la durée d'acouphènes (sifflements, bourdonnements, vrombissements...)